



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2023**

**DELIBERATION N° 1**

L'an deux mille-vingt-trois, le quinze novembre à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

**Date de convocation : 9 novembre 2023**

**Membres présents :**

F. GONZALEZ – MJ ROQUES – G. LASSABE – M. EVENE-MATEO – J.DOS SANTOS – L. GUYONNIE – P. ACEDO – S. DARRIGUES – JM GUTIERREZ – JP CAZAUX – C. DUPIN – JP ALPHA – X. BAYLAC – C. DUFOUR – E. DEITIEUX - A. DARTIGUES - A. VALETTE, – D. LAVIGNE – MA THEBAUD – J. RANCE – F. BILLARD, H. ETCHENIQUE, M. BECRET, C. MARTIN.

**Membres représentés par pouvoir :**

C.DOS SANTOS donne pouvoir à Madame Monia EVENE-MATEO  
S PUYO donne pouvoir à Mme Alexandra VALETTE  
J WEBER donne pouvoir à Monsieur José DOS SANTOS  
X BAYLAC donne pouvoir à Monsieur Francis GONZALEZ  
B GERY donne pouvoir à Mme Catherine DUFOUR

**Secrétaire de séance : JP CAZAUX**

**Objet :**  
**Subvention  
exceptionnelle  
envers la  
population du  
Maroc suite au  
séisme du 9  
septembre 2023**

Monsieur le Maire rappelle que dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 septembre, un puissant séisme de magnitude 6,9 a ravagé l'ouest du Maroc. Ce séisme, le plus violent depuis 120 ans, a provoqué des dégâts importants et un bilan humain lourd près de 2 500 morts et 6.000 blessés.

Face à la situation de crise, l'AMF a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population marocaine touchée. Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisées pour accompagner la population soumise à cette situation.

Sensibles aux drames humains de ce séisme, la commune de Boucau tient à apporter son soutien et sa solidarité au peuple marocain.

De nombreux organismes se mobilisent aux côtés des autorités publiques et parmi eux figure le FACECO (fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) qui dispose d'un centre de crise et de soutien lui permettant de répondre aux crises nécessitant une aide humanitaire d'urgence.

Aussi, la Commune de Boucau entend naturellement contribuer à l'appel à la générosité lancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères envers les populations impactées par ce séisme par l'attribution d'une subvention de 1 000 €.

**Le Conseil Municipal,**

**Après avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,**

**Certifié exécutoire  
compte tenu du  
dépôt à la Sous  
Préfecture de  
Bayonne  
le  
et de la publication  
le**

- Décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000 € par versement direct auprès du FACECO « Maroc ». Les crédits nécessaires seront ouverts au budget 2023.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

**Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 16 novembre 2023  
Le Maire,**

